

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22438-006

Edité le 21/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : MTSANGAMOUJI SORTIE RESERVOIR PSV176
Lieu de prélèvement MTSANGAMOUJI SORTIE RESERVOIR PSV176
Commune MTSANGAMOUJI
Nature Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 18/12/2023 09:45 par ARS 976
Reçu le 20/12/2023 11:30 Température à réception : 5 °C

Dossier n° 23-22438 Echantillon n° 23-22438-006

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 20/12/2023 11:52
Date d'analyse: ICP_AES 20/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 20/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	14	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	5	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	15	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.8	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	4.6	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.7	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22438-006

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22438-008

Edité le 21/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : MAJICOUD DOUBAI (CHEZ CADI) PSV 110
Lieu de prélèvement MAJICOUD DOUBAI (CHEZ CADI) PSV 110
Commune KOUNGOU
Nature Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 18/12/2023 10:54 par ARS 976
Reçu le 20/12/2023 11:30 Température à réception : 5 °C

Dossier n° 23-22438 Echantillon n° 23-22438-008

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 20/12/2023 11:52
Date d'analyse: ICP_AES 20/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 20/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	17	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	12	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	21	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.5	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.5	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22438-008

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22438-010

Edité le 21/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : KANGANI VILLAGE PSV 122
Lieu de prélèvement KANGANI VILLAGE PSV 122
Commune NON PRECISEE
Nature Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 18/12/2023 08:10 par ARS 976
Reçu le 20/12/2023 11:30 Température à réception : 5 °C

Dossier n° 23-22438 Echantillon n° 23-22438-010

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 20/12/2023 11:52
Date d'analyse: ICP_AES 20/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 20/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	23	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	17	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	20	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	7.2	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.5	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22438-010

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22438-012

Edité le 21/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : HÔPITAL DZOUMOGNE PSV 251
Lieu de prélèvement : HÔPITAL DZOUMOGNE PSV 251
Commune : DZOUMOGNE
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 18/12/2023 08:51 par ARS 976
Reçu le 20/12/2023 11:30 Température à réception : 5 °C

Dossier n° 23-22438 Echantillon n° 23-22438-012

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 20/12/2023 11:52
Date d'analyse: ICP_AES 20/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 20/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	10	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	9	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	24	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.7	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	6.7	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22438-012

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22438-014

Edité le 21/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : MTSANGAMOUJI CENTRE PSV204
Lieu de prélèvement MTSANGAMOUJI CENTRE PSV204
Commune MTSANGAMOUJI
Nature Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 18/12/2023 09:35 par ARS 976
Reçu le 20/12/2023 11:30 Température à réception : 5 °C

Dossier n° 23-22438 Echantillon n° 23-22438-014

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 20/12/2023 11:52
Date d'analyse: ICP_AES 20/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 20/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	14	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	4	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	15	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.8	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	4.8	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22438-014

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22438-016

Edité le 21/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : SADA (RAMPE) PSV 256
Lieu de prélèvement : SADA (RAMPE) PSV 256
Commune : SADA
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 18/12/2023 09:35 par ARS 976
Reçu le 20/12/2023 11:30 Température à réception : 5 °C

Dossier n° 23-22438 Echantillon n° 23-22438-016 Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire : Présence de plomb en quantité trop importante (limite de qualité : 10 µg/L).

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 20/12/2023 11:52
Date d'analyse: ICP_AES 20/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 20/12/2023

Substances trouvées :

Code Sandre	Paramètres	Famille/ Sous Famille	Méthode	Concentration	CMA ou limite Q.	NQE ou Ref. Qualité
1382	Plomb (Pb) (*)	Métaux ELEMENT	NF EN ISO 17294-2	11.5 µg(Pb)/L	10	

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	60	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	21	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	25	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	120.5	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	79	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	9	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	6.6	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	11.5	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22438-016

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22438-018

Edité le 21/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : TSIMKOURA (DEAL) PSV 325
Lieu de prélèvement TSIMKOURA (DEAL) PSV 325
Commune CHIRONGUI
Nature Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 18/12/2023 08:35 par ARS 976
Reçu le 20/12/2023 11:30 Température à réception : 5 °C

Dossier n° 23-22438 Echantillon n° 23-22438-018

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 20/12/2023 11:52
Date d'analyse: ICP_AES 20/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 20/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	55	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	21	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	26	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	11.1	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	57	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	8	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22438-018

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22438-020

Edité le 21/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : SORTIE RESERVOIR CHICONI 2000M3 PSV 48
Lieu de prélèvement : SORTIE RESERVOIR CHICONI 2000M3 PSV 48
Commune : CHICONI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 18/12/2023 11:05 par ARS 976
Reçu le 20/12/2023 11:30 Température à réception : 5 °C

Dossier n° 23-22438 Echantillon n° 23-22438-020

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 20/12/2023 11:52
Date d'analyse: ICP_AES 20/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 20/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	101	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	24	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	23	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	17.5	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	80	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	28	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.6	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.9	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22438-020

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22438-022

Edité le 21/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : CAVANI (APRENTIT AUTEIL) PSV 235
Lieu de prélèvement : CAVANI (APRENTIT AUTEIL) PSV 235
Commune : MAMOUDZOU
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 18/12/2023 12:05 par ARS 976
Reçu le 20/12/2023 11:30 Température à réception : 5 °C

Dossier n° 23-22438 Echantillon n° 23-22438-022

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 20/12/2023 11:52
Date d'analyse: ICP_AES 20/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 20/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	28	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	18	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	137	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	24.7	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	8	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.7	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.7	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22438-022

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22438-024

Edité le 21/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : MALANI (DAESA) PSV 341
Lieu de prélèvement : MALANI (DAESA) PSV 341
Commune : CHIRONGUI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 18/12/2023 09:05 par ARS 976
Reçu le 20/12/2023 11:30 Température à réception : 5 °C

Dossier n° 23-22438 Echantillon n° 23-22438-024

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 20/12/2023 11:52
Date d'analyse: ICP_AES 20/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 20/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	25	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	23	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	24	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	107.9	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	16	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	3	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.3	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.8	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22438-024

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22438-026

Edité le 21/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : USINE BOUYOUNI SORTIE RESERVOIR PSV 221
Lieu de prélèvement : USINE BOUYOUNI SORTIE RESERVOIR PSV 221
Commune : BANDRABOUA
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 18/12/2023 08:19 par ARS 976
Reçu le 20/12/2023 11:30 Température à réception : 5 °C

Dossier n° 23-22438 Echantillon n° 23-22438-026

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 20/12/2023 11:52
Date d'analyse: ICP_AES 20/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 20/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	22	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	14	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	19	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.5	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.6	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22438-026